

Hépatite C

Mémo à l'usage
des médecins

- Un numéro utile : Hépatites Info Service

0 800 845 800

(N° Vert : appel anonyme et gratuit)

- L'hépatite C sur Internet :

www.sante.gouv.fr

Rubrique "les dossiers", sélectionner "Hépatite C"

www.depistagehepatites.com

- Adresses des centres de dépistage anonyme et gratuit sur Minitel :

36 11 code Hépatites

+ n° ou nom du département

DDB & Co. RCS Paris B 317 866 465 - Décembre 2001 - Réf : 13-02523-DE



l'Assurance Maladie
sécurité sociale



► Dépistage de l'hépatite C

Aborder le problème de l'hépatite C avec tous vos patients et notamment avec les femmes enceintes

Les situations à risques

De nombreux actes médicaux ou comportements sont à risque élevé d'infection VHC

Avant 1990 : administration de fractions coagulantes dérivées du sang (facteurs anti-hémophiliques, PPSB, Willebrand, fibrinogène, plasma sec, cryoprécipités, anti-thrombine III).

Avant 1992 : transfusion de sang, «culots» globulaires, concentrés plaquettaires, plasma, greffe de tissus, cellules, organes.

Avant 1997 : exposition nosocomiale lors d'actes invasifs (par exemple : endoscopie avec biopsie...), compte tenu des risques résiduels encore incomplètement maîtrisés.

Quelle que soit la date : hémodialyse.

Quelle que soit la date :

- partage ou mise en commun du matériel utilisé pour la préparation et l'injection (seringue, cuillère, eau, coton, citron) d'héroïne, de cocaïne ou de médicaments détournés ;
- partage de paille pour la prise de drogue par voie nasale.

Quelle que soit la date : transmission materno-fœtale.

À quels patients proposer systématiquement un test de dépistage de l'hépatite C ?

À toute personne qui a reçu ou eu avant 1992 :

- une intervention chirurgicale lourde (cardiaque, vasculaire, cérébrale, digestive, pulmonaire, gynéco-obstétricale, rachidienne, prothèse de hanche ou genou...) ;
- un séjour en réanimation ;
- un accouchement difficile ;
- une hémorragie digestive ;
- des soins à la naissance en néonatalogie ou en pédiatrie (grand prématuré, pathologie néonatale grave, exsanguino-transfusion) ;
- une greffe de tissu, cellules ou organes ;
- et, bien entendu, une transfusion.

Aux patients hémodialysés.

À toute personne ayant utilisé même une fois dans sa vie, même s'il y a longtemps, une drogue par voie intraveineuse ou pernasale.

Aux enfants nés de mère séropositive pour le VHC.

On doit tenir compte d'autres situations

Des actes avec effraction cutanée, le partage d'objets pouvant être souillés par du sang peuvent comporter un risque de transmission du VHC. Il faut donc proposer un dépistage, même si ce risque n'est pas, actuellement, totalement mesuré.

- Aux partenaires sexuels des personnes atteintes d'hépatite C.
- Aux membres de l'entourage familial des personnes atteintes d'hépatite C.
- Aux personnes incarcérées ou ayant été incarcérées (partage d'objets coupants, pratiques addictives).
- Aux personnes ayant eu un tatouage, piercing, de la mésothérapie ou de l'acupuncture, sans utilisation de matériel à usage unique ou personnel.
- Aux personnes ayant reçu des soins dans des pays à forte prévalence du VHC (Asie du Sud-Est, Moyen-Orient, Afrique, Amérique du Sud).